

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE
SEMEUR CANADIEN,

Journal des Connaissances Utiles

EN

POLITIQUE, LITTÉRATURE, MORALE, ET RELIGION.

Le champ c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT. LE SEMEUR CANADIEN se publie à **Napierville**, BAS-CANADA, et paraît le *Deuxième* et le *Quatrième* JEUDI de chaque Mois.—Le PRIX de L'ABONNEMENT est de **3** Chelins et **9** Deniers par **Année** pour un seul *Exemplaire*; pour trois *Exemplaires* **10** Chelins; et pour sept *Exemplaires* **20** Chelins. Les lettres et envois doivent être adressés au REDACTEUR. On est instamment prié d'affranchir.

VENTE DES INDULGENCES

AU SEIZIÈME SIÈCLE.

II.

Le discours terminé, l'indulgence était considérée comme "ayant établi son trône en ce lieu d'une manière solennelle." Des confessionnaux, ornés des armes du pape, étaient disposés. Les sous-commissaires, et les confesseurs qu'ils choisissaient, étaient censés représenter les pénitenciers apostoliques de Rome dans le temps d'un grand jubilé; et sur chacun de leurs confessionnaux on lisait en grands caractères leurs noms, leurs prénoms et leurs titres.

Alors on se pressait en foule vers les confesseurs. On venait avec une pièce de monnaie dans la main. Hommes, femmes, petits, pauvres, ceux même qui vivaient d'aumônes, chacun trouvait de l'argent. Les pénitenciers, après avoir exposé de nouveau à chacun en particulier la grandeur de l'indulgence, adressaient aux pénitents cette demande: "De combien d'argent pouvez-vous en conscience vous priver pour obtenir une si parfaite rémission?" Cette demande, dit l'instruction de l'archevêque de Mayence aux commissaires, cette demande doit être faite dans ce moment, afin que les pénitents soient par là mieux disposés à contribuer.

Quatre grandes grâces étaient promises à ceux qui voulaient aider à élever la basilique de Saint-Pierre. "La première grâce que nous vous annonçons, disaient les commissaires, d'après la lettre de leur instruction, est le pardon complet de tous les péchés." Venaient ensuite trois autres grâces: l'une, le droit de se choisir un confesseur qui, toutes les fois que l'heure de la mort semblerait sonner, donnerait l'absolution de tous les péchés et même des plus grands crimes réservés au siège apostolique; l'autre était la participation à tous les biens, œuvres et mérites de l'Église catholique, prières, jeûnes, aumônes, pèlerinage; la dernière enfin était la rédemption des âmes qui sont dans le purgatoire.

Pour obtenir la première de ces grâces, il était nécessaire d'avoir la contrition du cœur et la confession de la bouche, ou du moins l'intention de se confesser. Mais, quant aux

trois autres, on pouvait les obtenir sans contrition, sans confession, uniquement en payant. Déjà Christophe Colomb, exaltant le prix de l'or, avait dit très-sérieusement: "Qui le possède peut introduire les âmes dans le paradis." Telle était la doctrine enseignée par l'archevêque-cardinal de Mayence et par les commissaires du pape. "Quant à ceux, disaient-ils, qui veulent délivrer des âmes du purgatoire et leur procurer le pardon de toutes leurs offenses, qu'ils mettent de l'argent dans la caisse; mais il n'est pas nécessaire qu'ils aient la contrition du cœur ou la confession de la bouche. Qu'ils se hâtent seulement d'apporter leur argent; car ils feront ainsi une œuvre très-utile aux âmes des trépassés et à la construction de l'église de Saint-Pierre." De plus grands biens ne pouvaient être offerts à plus bas prix.

La confession finie, et c'était bientôt fait, les fidèles se hâtaient de se rendre vers le vendeur. Un seul était chargé de la vente. Il tenait son comptoir près de la croix. Il jetait des regards scrutateurs sur ceux qui s'approchaient de lui. Il examinait leur air, leur port, leurs habits; et il demandait une somme proportionnée à l'apparence de celui qui se présentait. Les rois, les reines, les princes, les archevêques, les évêques, devaient, selon le règlement, payer pour une indulgence ordinaire vingt-cinq ducats. Les abbés, les comtes, les barons, en payaient dix. Les autres nobles, les recteurs et tous ceux qui avaient un revenu de cinq cents florins en payaient six. Ceux qui avaient deux cents florins par an en payaient un, d'autres seulement un demi. Du reste, si cette taxe ne pouvait être suivie à la lettre, de pleins pouvoirs étaient donnés au commissaire apostolique; et le tout devait être arrangé d'après les données de la "saine raison" et la générosité du donateur. Pour des péchés particuliers, Tezel avait une taxe particulière. La polygamie se payait six ducats; le vol d'église et le parjure, neuf ducats; le meurtre, huit ducats; la magie, deux ducats. Samson, qui faisait en Suisse le même commerce que Tezel en Allemagne, avait une taxe un peu différente. Il faisait payer pour un infanticide quatre livres tournois; pour un parricide ou un fraticide, un ducat.

Les commissaires apostoliques rencontraient quelquefois des difficultés dans leur négoce. Il arrivait souvent, soit

dans les villes, soit dans les villages, que les maris étaient opposés à tout ce trafic, et défendaient à leurs femmes de rien porter à ces marchands. Qu'avaient à faire leurs dévotées épouses ? « N'avez-vous pas votre dot ou d'autres biens à votre disposition. » leur disaient les vendeurs. « Dans ce cas, vous pouvez en disposer pour une œuvre si sainte, contre le gré de vos maris. »

La main qui avait donné l'indulgence ne pouvait pas recevoir l'argent ; cela était défendu sous les peines les plus sévères : on avait de bonnes raisons pour craindre que cette main ne fût pas fidèle. Le pénitent devait déposer lui-même le prix de son pardon dans la caisse. On montrait un visage irrité à ceux qui tenaient audacieusement leurs bourses fermées.

Si, parmi ceux qui se pressaient dans les confessionnaux, se trouvait quelque homme dont le crime eût été public, sans que les lois civiles Peussent atteint, il devait faire avant tout pénitence publique. On le conduisait d'abord dans une chapelle ou dans une sacristie ; là, on le dépouillait de ses vêtements, on lui ôtait ses souillers et on ne lui laissait que sa chemise. On lui croisait les bras sur la poitrine ; on lui plaçait une lumière dans une main, un cierge dans l'autre. Puis le pénitent marchait en tête de la procession qui se rendait à la croix rouge. Il se mettait à genoux jusqu'à ce que le chant et la collecte fussent terminés. Alors le commissaire entonnait le psaume *Misereere mei* ! Les confesseurs s'approchaient aussitôt du pénitent et le conduisaient à travers la station vers le commissaire, qui, prenant la verge de sa main et l'en frappant à trois reprises doucement sur le dos, lui disait : « Que Dieu ait pitié de toi et te pardonne ton péché ! » Il entonnait ensuite le *Kyria eleison*. Le pénitent était ramené devant la croix et le confesseur prononçait sur lui l'absolution apostolique et le déclarait réintégré dans la compagnie des fidèles. Tristes momeries terminées par une parole sainte, qui, dans un tel moment, était une profanation !

Voici l'une des lettres d'absolution. Il vaut la peine de connaître le contenu de ces diplômes qui furent l'occasion de la réforme de l'Église.

« Quo Notre-Seigneur Jésus-Christ ait pitié de toi, N. N., et t'absolve par les mérites de sa très-sainte passion !
« Et moi, en vertu de la puissance apostolique qui m'a été confiée, je t'absous de toutes les censures ecclésiastiques, jugements et peines que tu as pu mériter ; de plus, de tous les excès, péchés et crimes que tu as pu commettre, quelque grands et énormes qu'ils puissent être et pour quelque cause que ce soit, fussent-ils même réservés à notre très-saint père le pape et au siège apostolique. J'efface toutes les taches d'inhabilité et toutes les notes d'infamie que tu aurais pu t'attirer à cette occasion. Je te remets les peines que tu aurais dû endurer dans le purgatoire. Je te rends de nouveau participant des sacrements de l'Église. Je t'incorpore derechef dans la communion des saints, et je te rétablis dans l'innocence et la pureté dans laquelle tu as été à l'heure de ton baptême. En sorte qu'au moment de ta mort, la porte par laquelle on entre dans le lieu des tourments et des peines te sera fermée, et qu'au contraire la porte qui conduit au paradis de la joie te sera ouverte. Et si tu ne devais pas bientôt mourir, cette grâce demeurera immuable pour le temps de ta fin dernière.

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

« Frère JEAN TEZEL, commissaire, l'a signé de sa propre main. »

Avec quelle habileté des paroles présomptueuses et menaçantes sont ici intercalées entre des paroles saintes et chrétiennes !

Tous les fidèles devaient venir se confesser dans le lieu même où la croix rouge était plantée. Il n'y avait d'exception que pour les malades, les vieillards et les femmes enceintes. Si cependant il se trouvait dans le voisinage quelque noble en son château, quelque grand personnage en son palais, il y avait aussi exemption pour lui ; car il pouvait ne pas se soucier d'être mêlé à tout ce peuple, et son argent valait bien la peine qu'on allât le chercher dans sa maison.

Y avait-il quelque couvent dont les chefs, opposés au commerce de Tezel, défendissent à leurs moines de visiter les lieux où l'indulgence avait érigé son trône, on trouvait encore moyen de remédier au mal en leur envoyant des confesseurs chargés de les absoudre, contre les règles de leur ordre et la volonté de leurs chefs. On ne laissait pas un filet de la mine sans trouver moyen de l'exploiter.

Puis arrivait ce qui était le but et la fin de toute l'affaire ; la supputation des deniers. Pour plus de sûreté, le coffre avait trois clefs : l'une était dans les mains de Tezel ; la seconde, dans celles du trésorier délégué de la maison Fugger d'Augsbourg, à qui l'on avait commis cette vaste entreprise ; la troisième était confiée à l'autorité civile. Quand le moment était venu, les caisses étaient ouvertes en présence d'un notaire public, et le tout était dûment compté et enregistré. Christ ne devait-il pas se lever pour chasser du sanctuaire ces vendeurs profanes ?

La mission terminée, les marchands se délassaient de leurs peines. L'instruction du commissaire général leur défendait, il est vrai, de fréquenter les cabarets et les lieux suspects ; mais il se souciait peu de cette interdiction. Les péchés devaient paraître bien peu redoutables à des gens qui en faisaient un si facile trafic. « Les quêteurs menaient une mauvaise vie, dit un historien catholique romain ; ils dépensaient dans les cabarets, dans les brasseries et dans les lieux infâmes, tout ce que le peuple retranchait de ses nécessités. » On assure même que lorsqu'ils étaient dans les cabarets, il leur arrivait de jouer aux dés le salut des âmes.

Mais voyons à quelles scènes cette vente du pardon des péchés donnait alors lieu en Allemagne. Il est des traits qui à eux seuls peignent les temps. Nous aimons à laisser parler les hommes dont nous racontons l'histoire.

A Magdebourg, Tezel refusait d'absoudre une femme riche, à moins, disait-il, qu'elle ne lui payât à l'avance cent florins. Elle demanda conseil à son confesseur ordinaire qui était un franciscain : « Dieu donne gratuitement la rémission des péchés, lui répondit cet homme, il ne le vend pas. » Cependant il l'a pria de ne point dire à Tezel l'avis qu'elle avait reçu de lui. Mais le marchand ayant pourtant entendu rapporter cette parole si contraire à son intérêt : « Un tel conseiller, s'écria-t-il, mérite qu'on le chasse ou qu'on le brûle. »

Tezel ne trouvait que rarement des hommes assez éclairés, et plus rarement encore des hommes assez courageux pour lui résister. D'ordinaire il avait bon marché de la foule superstitieuse. Il avait érigé à Zwickau la croix rouge des indulgences, et les bons paroissiens s'étaient hâtés de faire sonner au fond de la caisse l'argent qui devait

les délivrer. Il s'en allait la bourse pleine. La veille de son départ, les chapelains et leurs acolytes lui demandent un repas d'adieu. La demande était juste. Mais comment faire? l'argent était déjà compté et scellé. Le lendemain matin, il fait sonner la grosse cloche. La foule se précipite dans le temple; chacun pense qu'il est arrivé quelque chose d'extraordinaire, puisque la station était terminée. "J'étais résolu, dit-il, à partir ce matin; mais la nuit dernière j'ai été réveillé par des gémissements: j'ai prêté l'oreille. . . c'était du cimetière qu'ils venaient. . . Hélas! c'est une pauvre âme qui m'appelle et qui me supplie instamment de la délivrer du tourment qui la consume! Je suis donc resté un jour de plus, afin d'émouvoir à compassion les cœurs chrétiens en faveur de cette âme malheureuse. Moi-même je veux être le premier à donner; mais qui ne suivra pas mon exemple sera digne de la condamnation." Quel cœur n'eût pas répondu à un tel appel? Qui suit, d'ailleurs, quelle est cette âme qui crie dans le cimetière? On donne avec abondance, et Tezel offre aux chapelains et à leurs acolytes un joyeux repas dont les offrandes présentées en faveur de l'âme de Zwickau servent à payer les frais.

Les marchands d'indulgences s'étaient établis à Hagenau en 1517. La femme d'un cordonnier, profitant de l'autorisation que donnait l'instruction du commissaire général, s'était procuré, malgré la volonté de son mari, une lettre d'indulgence, et l'avait payée un florin d'or. Elle mourut peu après. Le mari n'ayant pas fait dire de messe pour le repos de son âme, le curé l'accusa de mépris pour la religion, et le juge d'Hagenau le somma de comparaître. Le cordonnier prit en poche l'indulgence de sa femme et se rendit à l'audience.—"Votre femme est elle morte?" lui demanda le juge.—"Oui," répondit-il.—"Qu'avez-vous fait pour elle?"—"J'ai enseveli son corps et j'ai recommandé son âme à Dieu."—"Mais avez-vous fait dire une messe pour le salut de son âme?"—"Je ne l'ai point fait; c'était inutile; elle est entrée dans le ciel au moment de sa mort."—"D'où savez-vous cela?"—"En voici la preuve." En disant ces mots, il tire l'indulgence de sa poche, et le juge, en présence du curé, y lit en autant de mots, qu'au moment de sa mort, la femme qui l'a reçue n'ira pas dans le purgatoire, mais entrera tout droit dans le ciel. "Si monsieur le curé prétend qu'une messe est encore nécessaire, ajoute-t-il, ma femme a été trompée par notre très-saint père le pape; si elle ne l'a pas été, c'est alors monsieur le curé qui me trompe." Il n'y avait rien à répondre; l'accusé fut renvoyé absous. Ainsi le bon sens du peuple faisait justice de ces fraudes pieuses.

Un jour que Tezel prêchait à Leipsig, et qu'il mêlait à sa prédication quelques-unes de ces histoires dont nous avons donné un échantillon, deux étudiants indignés sortirent de l'église, en s'écriant: "Il nous est impossible d'entendre plus longtemps les facéties et les puérilités de ce moine." L'un d'eux, assure-t-on, était le jeune Camérarius, qui fut plus tard l'intime ami de Mélancton, et qui écrivit sa vie.

Mais celui de tous les jeunes gens de l'époque sur lequel Tezel fit le plus d'impression fut sans doute Myconius, célèbre plus tard comme réformateur et comme historien de la réformation: Il avait reçu une éducation chrétienne. "Mon fils, lui disait souvent son père, homme pieux de la Franconie, prie fréquemment; car toutes choses nous

sont données gratuitement de Dieu seul. Le sang de Christ, ajoutait-il; est la seule rançon pour les péchés de tout le monde. O mon fils, quand il n'y aurait que trois hommes qui dussent être sauvés par le sang de Christ, crois, et crois avec assurance que tu es l'un de ces trois hommes-là. C'est un affront fait au sang du Sauveur que de douter qu'il sauve." Puis, mettant son fils en garde contre le commerce qui commençait alors à s'établir en Allemagne: "Les indulgences romaines, lui disait-il encore, sont des filets à pêcher l'argent, qui servent à tromper les simples. La rémission des péchés et la vie éternelle ne s'achètent pas."

A l'âge de treize ans, Frédéric fut envoyé à l'école d'Annaberg pour terminer ses études. Peu après, Tezel arriva dans cette ville, et y séjourna deux ans. On accourait en foule à ses prédications. "Il n'y a, s'écriait Tezel de sa voix de tonnerre, il n'y a d'autre moyen d'obtenir la vie éternelle que la satisfaction des œuvres. Mais cette satisfaction est impossible à l'homme. Il ne peut donc que l'acheter du pontife romain."

Quand Tezel dut quitter Annaberg, ses discours devinrent plus pressants. "Bientôt, s'écriait-il avec l'accent de la menace, je mettrai bas la croix, je fermerai la porte du ciel, j'éteindrai l'éclat de ce soleil de grâce qui reluit à vos yeux." Puis, reprenant la voix tendre de l'exhortation: "Voici le jour du salut, disait-il; voici le temps favorable!" Haussant de nouveau la voix, le Stentor pontifical, qui s'adressait aux habitants d'un pays dont les mines faisaient la richesse, s'écriait avec force: "Apprenez, bourgeois d'Annaberg! contribuez largement en faveur des indulgences, et vos mines et vos montagnes seront remplies d'argent pur!" Enfin, à la Pentecôte, il déclara qu'il distribuerait ses lettres aux pauvres gratuitement et pour l'amour de Dieu.

Le jeune Myconius se trouvait au nombre des auditeurs de Tezel. Il sentit en lui un ardent désir de profiter de cette offre. "Je suis," dit-il en latin aux commissaires vers lesquels il se rendit, "je suis un pécheur pauvre, et j'ai besoin d'un pardon gratuit."—"Ceux-là seuls, répondirent les marchands, peuvent avoir part aux mérites de Christ, qui tendent à l'Église des mains secourables, c'est-à-dire, qui donnent de l'argent."—"Que signifient donc, dit Myconius, ces promesses de don gratuit affichées aux portes et aux murs des temples?"—"Donnez au moins un gros," disent les gens de Tezel, après avoir en vain intercédé auprès de leur maître en faveur du jeune homme.—"Je ne le puis."—"Seulement six deniers."—"Je ne les ai pas même." Les dominicains craignent alors qu'il ne soit venu pour les surprendre. "Écoute, lui disent-ils, nous voulons te faire cadeau des six deniers." Alors le jeune homme, élevant la voix avec indignation, répondit: "Je ne veux pas d'indulgences qu'on achète. Si je voulais en acheter, je n'aurais qu'à vendre un de mes livres d'école. Je veux un pardon gratuit et pour l'amour de Dieu seul. Vous rendrez compte à Dieu d'avoir, pour six deniers, laissé échapper le salut d'une âme."—"Qui l'a envoyé pour nous surprendre?" s'écrient les marchands.—"Le désir seul de recevoir la grâce de Dieu a pu me faire paraître devant de si grands seigneurs," répond le jeune homme, et il se retire.

"J'étais fort attristé, dit-il, d'être ainsi renvoyé sans pitié. Mais je sentais cependant en moi un consolateur

“ qui me disait qu'il y avait un Dieu dans le ciel, qui par-
 “ donnait, sans argent et sans aucun prix, aux âmes repen-
 “ tantes, pour l'amour de son Fils Jésus-Christ. Comme
 “ je prenais congé de ces gens, le Saint-Esprit toucha mon
 “ cœur. Je fondis en larmes, et je priai le Seigneur avec
 “ sanglots : O Dieu ! m'écriai-je, puisque ces hommes m'ont
 “ refusé la rémission de mes péchés, parce que je manquais
 “ d'argent pour le payer, toi, Seigneur, aie pitié de moi et
 “ me les remets par une pure grâce. Je me rendis dans ma
 “ chambre, je pris mon crucifix qui se trouvait sur mon pu-
 “ pitre, je le mis sur ma chaise et je me prosternai devant
 “ lui. Je ne saurais pas décrire ce que j'éprouvai. Je de-
 “ mandai à Dieu d'être mon père et de faire de moi tout ce
 “ qu'il lui plairait. Je sentis ma nature changée, conver-
 “ tie, transformée. Ce qui me réjouissait auparavant de-
 “ vint pour moi un objet de dégoût. Vivre avec Dieu et
 “ lui plaire était mon plus ardent, mon unique désir.”

LE SEMEUR CANADIEN.

NAPIERVILLE, 10 AVRIL 1851.

— Nous prions les propriétaires des journaux, que nous recevons, de vouloir bien à l'avenir adresser leurs feuilles au *Semur Canadien* et non au rédacteur nominativement.

Un mot amical à l'Avenir.

“ Son but principal, a dit *l'Avenir* en parlant de notre journal, étant religieux, nous le passerons aux mains de ceux qui s'occupent de religion.” C'est dire assez clairement sa pensée, et quoique cet aveu nous attriste nous ne pouvons qu'aimer la franchise avec laquelle il est fait. Nous ne nous étonnons pas que les rédacteurs de cette feuille se sentent si peu d'inclination pour le sujet de la religion ; l'indifférence qu'ils manifestent à cet égard est assez générale parmi les Canadiens de la classe instruite, et s'explique facilement.

Enfant, on s'acquiesce de quelques devoirs religieux imposés par ses parents ; on apprend son catéchisme ; on se confesse au prêtre ; on communie. Mais comme tout cela s'est fait, le plus souvent, sans le concours de la volonté de l'enfant, sans qu'il y ait mis son cœur ou ait fait usage de son intelligence, il est assez probable que ce soldat, enrôlé par entraînement si ce n'est à contre cœur, ne sera guère fidèle ; on risque beaucoup de le voir désertir un drapeau sous lequel il ne s'est pas rangé volontairement.

Bientôt, d'enfant on devient jeune homme et en entrant dans le monde, en se mêlant aux intérêts et aux passions de la société, on est exposé d'y perdre sa foi ou, pour mieux dire, sa religion d'habitude. Il est deux écueils contre lesquels elle est en grand danger de se briser : l'usage du droit d'examen et la mondanté.

Si ce qu'on lui a enseigné pour la vérité et même pour la vérité suprême n'est, après examen, qu'un ensemble incohérent, un mélange maladroit de vérités et d'erreurs, soyez sûrs qu'il l'abandonnera bien vite ; en lui-même, si ce n'est tout haut, il en fera bientôt justice.

La mondanté, c'est-à-dire le désir et le besoin de jouir de tout ce qu'offre le monde, la mondanté peut s'emparer du jeune homme et étouffer chez lui le sentiment religieux. Le monde, alors plus que jamais, se présente à lui avec ses attraits et ses charmes ; il frappe à la porte de son cœur et en

demande l'entrée. Le jeune homme inexpérimenté croit y entendre un ami, un hôte bienfaisant et il ouvre, le malheureux ! ne sachant pas que c'est un ennemi dangereux, un assassin qu'il reçoit chez lui.

Dès lors sa religion d'habitude, sa religion, imposée par une autorité supérieure, se brisant contre l'un ou l'autre de ses écueils ou contre tous les deux à la fois, vous le voyez se lancer dans le tourbillon du monde, au milieu de ses affaires et de ses plaisirs, de ses intérêts ou de ses vanités. Voilà l'histoire d'un grand nombre de jeunes gens de notre pays, qui sous le rapport des talents et de la culture intellectuelle occupent le premier rang.

Pour nous, nous ne nous affligons pas qu'on abandonne une église, dont les dogmes ne peuvent soutenir l'examen, une église qui peut être justement comparée aux citernes crevassées et qui ne contiennent point d'eau, dont parle un prophète. Il n'est pas permis de faire l'hypocrite, et par conséquent dès qu'on ne croit plus à cette église, on a le droit et on fait bien de l'abandonner. Mais ce qui nous afflige c'est que la plupart confondent le Christianisme avec le romanisme et que par suite ils vont l'un et l'autre à la même indifférence et parfois au même mépris.

Maintenant, pour en revenir à *l'Avenir* dont les rédacteurs manifestent l'indifférence dont nous parlons pour les choses religieuses, nous leur demanderons si c'est pour eux un principe bien arrêté de ne pas s'occuper de religion, de l'exclure de leur esprit et de leur cœur. Certes, il serait bien triste que celui qui a une âme immortelle négligeât entièrement les rapports de cette âme avec son Dieu et fût aussi indifférent à son sort au-delà de la tombe que si cette vie présente était toute la durée de son existence.

On ne peut méconnaître, pour peu qu'on réfléchisse, que la religion est nécessaire à l'homme, qu'elle seule peut le compléter, et que sans cet élément supérieur la plus belle des existences humaines n'est qu'une existence imparfaite et décolorée. Un auteur distingué compare l'homme sans religion à un cygne qui aurait été privé de l'eau, son élément. “ Un jeune cygne, dit-il, élevé loin de l'eau, n'aurait pas l'idée distincte de l'eau, mais il languirait ; tour à tour agité et inquiet, ou livré à l'abattement, sa tristesse, sa maigreur, la teinte jaune de son plumage indiqueraient assez que sa destination n'est pas remplie. A l'aspect d'une mare infecte, il pourrait s'y précipiter, et ce noble oiseau nageant dans la vase ne paraîtrait qu'un être vil, rebut et honte de la création. Mais donnez-lui la source vive ; que l'onde pure du grand fleuve vienne à restaurer sa vigueur ; et vous verrez ce qu'est le cygne. En peu de jours, sa blancheur éclatante, la grâce, la majesté, la rapidité de ses mouvements vous montreront quelle était sa nature, quel élément avait manqué à son développement.” Cette comparaison nous peint à merveille ce qu'est l'homme sans religion, sans Dieu et sans espérance au monde.

Les rédacteurs de *l'Avenir* aiment les Etats-Unis, ils admirent les lois et les institutions de ce pays, et ils voudraient les voir établies dans le Canada. Eh bien ! qui a produit ces institutions, quel en a été le berceau ? C'est la religion. M. de Tocqueville dans son ouvrage remarquable sur la *Démocratie en Amérique*, nous montre “ la religion menant l'homme aux lumières, et l'observance des lois divines le conduisant à la liberté.” Mais il faut ajouter que la religion qui conduit à la liberté est la religion de l'Évangile, celle de Jésus-Christ et de ses apôtres et non pas de leurs infidèles successeurs.

“ C'est le despotisme, nous dit le même auteur, qui peut se passer de la foi, mais non la liberté. ” Et il fait observer que la religion est beaucoup plus nécessaire dans une république que dans une monarchie et dans la république démocratique que dans toutes les autres. Car que deviendrait une société si, tandis que le lien politique se relâche, le lien moral ne se resserrait pas ?

Nous conseillons donc aux écrivains de l'*Avenir* de ne pas laisser de côté un élément si important pour le bonheur des individus et des sociétés, un élément qui joue un si grand rôle dans les destinées de l'humanité. Qu'ils n'excluent donc pas Dieu de l'avenir qu'ils appellent de leurs vœux et qu'ils préparent par leurs nobles efforts et que pour connaître le vrai Dieu mieux qu'ils ne le connaissent à présent et Jésus-Christ qu'il a envoyé, ils aillent puiser à la seule source authentique et certaine, nous voulons dire dans les écrits des apôtres du Seigneur dont le recueil s'appelle le Nouveau Testament ou l'Évangile.

Encans du Dimanche pour les Morts au profit de quelques Vivants.

Il y a beaucoup de choses qui nous paraissent toutes naturelles, par cela seul que nous les avons vues habituellement depuis notre enfance. Semaines après semaines nous en avons été témoins, et si parfois un instant de réflexion nous a inspiré quelques doutes sans leur convenance ou nous a portés même à les condamner, la force de l'habitude a toujours fini par triompher. Au nombre de ces choses, nous plaçons les ventes ou les encans qui se font dimanches et fêtes aux portes des églises romaines de ce pays. Ces ventes, qu'on cherche à justifier par leur but, prétendu religieux, sont, selon nous, tout-à-fait inconvenantes ; et nous croyons que quiconque se donnera la peine de réfléchir ne pourra penser autrement que nous sur ce point.

Considérons ces scènes sous leur vrai jour ; prenons-les pour ainsi dire, sur le fait.

C'est le jour du dimanche, jour où chacun doit se recueillir et s'occuper d'une manière toute spéciale des choses d'en Haut. C'est à la fin du service divin célébré en ce saint jour, alors que, pénétré de l'importance de ce qu'il vient de faire, le fidèle devrait se retirer en silence dans sa demeure, pour achever d'y sanctifier ce jour, consacré à l'Auteur et le Conservateur de son existence. A peine le dernier mot a-t-il été prononcé par l'officiant et la moitié de l'auditoire est-elle sortie, que sur les marches de ce temple, que l'on regarde comme saint, des vendeurs profanes étalent leurs effets et marchandises, les crient à tue-tête et les adjugent aux plus hauts enchérisseurs.

Maintenant, nous le demandons à tout homme sérieux, ces ventes sont-elles convenables dans un tel lieu et dans un tel jour ? Sont-elles en harmonie avec les sentiments qui doivent remplir le cœur du chrétien, quand il vient de prier et d'adorer son Dieu ? Certainement que non.

L'idée, la simple idée du dimanche c'est-à-dire d'un jour de repos, de pensées sérieuses et de prières jure avec un tel usage. N'y a-t-il pas six jours où l'on peut trafiquer et faire toutes ses affaires ? A-t-on besoin d'une partie du dimanche pour faire son négoce ? Alors qu'on choisisse un autre lieu et qu'on établisse son comptoir assez loin du temple que les fidèles n'en soient pas distraits, importunés ou scandalisés.

Nous savons ce que notre Seigneur pensait des vendeurs

qui de son temps s'étaient installés dans les portiques du temple de Jérusalem. Les évangélistes nous apprennent qu'il les chassa sans ménagement. “ Otez ces choses d'ici, dit-il, et ne faites pas de la maison de mon Père un lieu de marché. ”

Mais répliquera-t-on peut-être, ces ventes ont un but pieux, un but religieux et cela doit les justifier. C'est pour secourir les âmes du purgatoire, c'est pour faire prier Dieu afin de les délivrer. A cela nous répondrons que si M. le curé a si peu de charité qu'il ne veuille pas tendre sa main pour délivrer ces pauvres malheureux, avant que l'argent sonne dans son gousset, et que l'on sente le besoin néanmoins de créer un fonds en leur faveur, l'on pourrait très-bien le faire un autre jour de la semaine ; rien ne serait plus facile. Et quant aux âmes du purgatoire, elles seraient sans doute bienheureuses de ce changement, car elles souffrent assez en voyant le peu de charité de leurs anciens pasteurs, sans avoir à déplorer les péchés qui accompagnent les offrandes de leurs parents et amis.

La Morale Evangélique.

Il n'est pas nécessaire de connaître bien à fond la morale de l'Évangile pour se convaincre qu'elle diffère essentiellement de celle qu'on peut appeler la morale *humaine*, et qu'elle lui est très-supérieure. Celle-ci, en effet, soit qu'on la prenne telle qu'elle est vaguement répandue dans les diverses classes de la société, soit qu'on la considère dans les ouvrages des hommes du monde, qui ont écrit sur ce sujet, celle-ci, disons-nous, ne va guère au-delà de la superficie ; elle ne s'occupe d'ordinaire que de l'extérieur de nos actions et se contente de l'accomplissement pur et simple des devoirs, sans remonter au principe, aux motifs qui ont pu porter à l'action. La morale évangélique ou chrétienne, au contraire, est avant tout spirituelle, intérieure, ne regardant pas à ce que l'homme regarde, c'est-à-dire au dehors, mais à ce que Dieu regarde c'est-à-dire au cœur. La morale de la nouvelle dispensation est, si l'on peut s'exprimer ainsi, “ plus pénétrante que mille épées à deux tranchants ; elle atteint jusqu'à la division de l'âme, de l'esprit, des jointures et des moelles et elle est juge des pensées et des intentions du cœur. ” C'est pourquoi elle s'attaque à ce qu'il y a de plus subtil et de plus innocent à nos yeux, elle s'attaque même aux apparences de mal, dont elle enjoint aux chrétiens de s'abstenir. Certes, si l'on prenait la peine de se familiariser avec les enseignements de cette morale, on serait bien loin de l'accuser de favoriser le péché, comme on le fait quelquefois ; on s'empresserait de reconnaître au contraire et de proclamer qu'elle brille d'un éclat divin et quelle est empreinte d'une spiritualité, qui ne serait jamais montrée au cœur de l'homme.

Contradictions de M. Chiniquy.

“ L'orgueil est-il venu, aussitôt vient l'ignominie. L'orgueil de l'homme l'abaisse. ” Ces sentences proverbiales, prononcées par un roi reconnu pour sage par tous ceux qui ont lu ses écrits, sont aussi vraies et même plus vraies que les proverbes qui sont dans toutes les bouches ; et la vérité en a été démontrée encore une fois de plus en la personne de M. Chiniquy, qui, de ce temps-ci, remplit les journaux, à son grand détriment et à sa profonde confusion.

Depuis plusieurs années, j'ai suivi M. Chiniquy et c'est avec un sensible plaisir que je l'ai vu s'élever avec force contre l'intempérance, d'abord dans la paroisse la plus dégru-

dée par ce vice, puis ensuite parmi toute la population franco-canadienne. J'aime mon pays; je désirerais qu'il fût le premier pays de la terre; c'est pourquoi je salue avec joie tout ce qui tend à l'enrichir et à l'élever dans l'échelle politique ou morale. M. Chiniquy a fait du bien en persuadant un certain nombre de mes compatriotes d'abandonner un vice qui les abrutissait, ou au moins qui tendait à les ruiner; je l'en remercie de bon cœur.

Mais le succès qu'a eu ce Monsieur, les louanges qu'on lui a données et le respect qu'on lui a témoigné l'ont enorgueilli. Parcequ'il pouvait crier contre l'intempérance, il a cru que c'était son lot de se mêler de tout, même de ce à quoi il n'entend rien. Aussi l'ignominie est-elle venue; et M. Chiniquy comme un volcan éteint, ne jette plus que de la fumée, avec laquelle il cherche à aveugler, je dirais même asphyxier les quelques âmes bonaces qui le suivent encore, et qui croient comme mot d'Évangile tout ce qui sort de la bouche de cet apôtre de nouvelle sorte; ou de la bouche nauséabonde, avec laquelle il essaie de salir ceux qui ne pensent pas comme lui.

Je ne sais vraiment pas qu'admirer le plus dans M. Chiniquy son arrogance, son engouement pour lui-même, son ignorance ou sa mauvaise foi. Après s'être arrogé le pouvoir de maudire, pouvoir qui n'appartient qu'à Dieu, et que néanmoins usurpent ceux que l'Écriture appelle les enfants du diable, et ceux-là seulement; après avoir, pendant un assez long temps, anathématisé les intempérants endurecis et les distillateurs; il s'est encouragé: il a chargé des malédictions les plus épouvantables l'avenir, le *Mouilleur*, aussi sans doute, les protestants, la Bible. La Bible! livre qui, quand même il ne serait pas divin, mérite par la pureté de sa doctrine, le respect de tous les honnêtes gens, et qui fuit le bonheur et la gloire de tous les peuples qui le lisent et le pratiquent!

D'où vient que M. Chiniquy a assumé le droit de condamner et de maudire ce qui peut procurer le bien politique et moral des Canadiens. D'où vient qu'il se lance dans l'arène, essayant de faire fuir à tant d'ennemis? Il le dit lui-même en autant de mots: le clergé est la classe d'hommes la plus éclairée, ainsi que la plus propre à éclairer les autres; et moi (*risum teneatis, amici!*) je suis le premier de cette classe, en Canada. Lui seul donc peut s'opposer à ce débordement qui fuit crouler l'échafaud, pourri déjà depuis longtemps, de la puissance cléricale.

Allons donc, M. Chiniquy à l'œuvre! Vous vous faites le champion de l'ignorance, de l'erreur, de la rétrogradation et du mensonge; parlez, agissez, maudissez. Mais prenez bien garde à ce que vous dites, prenez garde aux contradictions. N'allez pas appeler votre ami M. Dorion qui, selon vous pourtant, n'est qu'un polisson qui a fuit un sacrilège à sa première communion, mais qui n'en commet plus, j'espère; et souvenez-vous du proverbe: Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es. Ne dites pas à St. Édouard que les curés et l'évêque sont tous disposés à abandonner la dime, pour aller le lendemain à St. Isidore faire un discours en faveur des dimes. N'allez pas dire que l'annexion du Canada aux États-Unis serait la destruction de la religion romaine parmi les Canadiens, quand vous avez dit dans un de vos discours contre ceux que vous nommez Suisses, que les Américains ne cherchent pas à détourner les Canadiens de leur religion, et que vous avez annoncé emphatiquement que, chez vos voisins, cette même reli-

gion est des plus florissantes. N'avez-vous pas écrit, le 19 octobre 1849, que c'est un fait bien évident que l'Amérique marche à grands pas vers le catholicisme et l'infidélité; que le protestantisme, partout bien malade, est, aux États-Unis plus visiblement qu'ailleurs, à l'agonie; que les Américains abandonneront les uns après les autres et très-rapidement les vieux préjugés qu'on leur avait inspirés contre les prêtres; que l'Américain, qui a le cœur noble et droit, au lieu d'accabler sous le poids du mépris public les catholiques, que les ministres protestants vouaient à l'exécration, leur a donné en mille endroits ses sympathies, et a tourné son mépris contre les lâches et vils calomnieux; qu'aujourd'hui le clergé catholique jouit partout dans les États-Unis, de l'estime publique; que les religieuses y sont traitées et accueillies partout avec considération et respect; que quoique les Américains ne rentrent pas encore dans la barque de Pierre, néanmoins ils s'en approchent; que dès que les Irlandais et les Canadiens abandonneront l'ivrognerie, la religion romaine brillera de tout son éclat dans les États-Unis, qu'alors les Américains l'aimeront et se jetteront entre ses bras? Ne dites pas que, si nous étions annexés, l'émigration des Canadiens aux États-Unis serait cinquante fois plus grande qu'elle ne l'est; tandis que vous avez écrit que quand on émigre, c'est qu'il manque quelque chose de ces trois choses, le pain, l'espace et une juste liberté; et qu'il est bien reconnu que ces trois éléments essentiels à la vie des peuples, et qui, à votre sentiment, existent en abondance aux États-Unis, nous les aurions après l'annexion. Et quand même l'annexion serait, comme vous le pensez, la perte de notre nationalité, quel est ce que cela fait, vu que le Canada, cet infortuné pays qui est frappé de quelque plaie hideuse, et dévoré par quelque chancre (ce sont vos expressions) tend, sinon à une extinction complète, du moins à une faiblesse et à une insignifiance guère moins redoutables que la mort?

Ne maudissez pas les protestants en public, quand en particulier vous admettez presque tout ce en quoi ils diffèrent des romains; quand vous êtes obligé d'avouer, comme vous l'avez fait tout dernièrement, que le purgatoire est quelque chose dont l'existence n'est pas bien certaine, quelque chose qui n'est pas clairement démontré, quelque chose qui ne se trouve pas dans l'Écriture-Sainte, mais que l'Église a établi, sans doute parce qu'elle trouvait que c'était d'un bon revenu.

Étiez-vous ou non en contradiction avec vos enseignements publics, quand en particulier vous avez dit qu'il n'y a qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes, qui est Jésus-Christ; et que cela ne fait ni bien ni mal de prier la Vierge et les saints? Étiez-vous romain ou protestant quand vous avez dit que ces prières pour les morts, que les prêtres font payer si cher, ne sont bonnes à rien, que ce n'est qu'une coutume de votre Église? Étes-vous conséquent lorsqu'en public vous maudissez la Bible, et qu'en particulier vous dites que c'est un très bon livre, et que les laïques peuvent le lire, vu surtout qu'il ne sert de rien d'en défendre la lecture depuis que les ouailles n'écoutent plus leurs pasteurs? pourquoi invitez-vous les gens à se mettre à vos genoux pour confesser leurs péchés, pourquoi les y forcez-vous par des menaces d'excommunication, lorsque vous avouez que cette confession n'a pas toujours été obligatoire? Pourquoi maudissez-vous les protestants, quand vous les citez à vos auditeurs comme, exemple de

bonne conduite ? Comment sont-ils plus maudits que ceux qui sont moins honnêtes qu'eux, qui suivent moins qu'eux les préceptes de l'Évangile.

M. Chiniquy, quand on défend la justice et la vérité, on ne se contredit point; et les contradictions sont une preuve d'ignorance et de mauvaise foi. De plus, les honneurs dont on vous a comblé vous ont enflé; de grenouille vous avez voulu devenir bœuf, et vous avez... crevé.

Aujourd'hui vous êtes plus petit que vous ne l'étiez il y a dix ans; tant il est vrai que l'orgueil de l'homme l'abaisse! Tout ce qui reste de vous maintenant c'est le venin, pire que celui de la vipère.

Qu'on me permette, en finissant, de citer une réflexion que faisait en 1849, un correspondant de l'*Avenir*; réflexion qui, quoique bien juste en ce temps là, l'est encore bien plus à présent. "M. Chiniquy, soit dit en passant, semble oublier qu'il y a une tempérance bien agréable à Dieu, celle du langage, et une vertu qui est presque théologale, celle de l'humilité qu'il paraît ignorer. Avec la première vertu, M. C. se serait abstenu de prodiguer l'insulte aux collaborateurs de l'*Avenir* (et, j'ajouterais aux protestants); avec la seconde il ne serait pas sorti d'une sphère assez large déjà pour lui et en dehors de la quelle l'air manque à sa poitrine."

Remarque fort sage et très-opportune! Leçon bien donnée et bonne à prendre!

UN DEMOCRATE PROTESTANT.

CHOIX D'EXTRAITS.

Le Poteau-Indicateur.

Ne croyez pas que, parce que mes cheveux sont gris, les infirmités de l'âge me tiennent confiné dans ma chambre. Non, non! j'ai été traité bien miséricordieusement, et l'on me trouve souvent à une grande distance du coin de ma cheminée.

Il y a quelque temps que, en passant pour la première fois dans un district du voisinage, j'arrivai à un endroit où la route se bifurquait en deux directions opposées, en sorte que je ne savais laquelle suivre pour revenir chez moi.

Ma position était certainement fort embarrassante; la nuit approchait, et si j'allais prendre le mauvais chemin, cela pouvait avoir pour moi de graves inconvénients.

Enfin j'aperçus un poteau que, dans ma perplexité, je n'avais pas remarqué jusqu'alors: Je m'en approche à la hâte, et je lis l'inscription tracée sur le bras gauche, inscription qui indiquait deux villes éloignées, dans la direction desquelles je n'avais pas à aller. Puis je passai de l'autre côté pour examiner l'autre bras; mais voici! il était brisé. "Eh bien! à la bonne heure," me dis-je en reprenant courage, "je connais maintenant le chemin que je ne dois pas prendre."

Nous rencontrons parfois dans notre marche des difficultés telles qu'il y a comme une halte dans nos esprits, parce que nous ne savons qu'elle voie tenir. Qu'y a-t-il à faire? comment faut-il agir, et quel en sera le résultat ou l'issue? c'est ce que nous ne pouvons dire: cette partie du poteau-indicateur est brisée. Toutefois, dans des positions aussi critiques et aussi dangereuses, alors que nous pourrions être tentés de nous détourner du sentier du devoir, il arrive souvent que Dieu, dans sa miséricorde, ferme comme par une haie d'épines quelques-uns des chemins que nous pourrions prendre, et par les directions de sa sainte Parole il

nous enseigne suffisamment pour que, si nous voulons y faire attention, nous puissions connaître clairement quelle est la route que nous ne devons pas suivre. C'est là une immense grâce; dans des cas semblables, commençons toujours par nous détourner immédiatement du sentier défectueux, et laissons le reste à Dieu. Si nous nous attendons sincèrement à lui, comme des enfants à leur père, nous pouvons être sûrs que, selon sa promesse, il nous donnera les directions dont nous avons besoin. Il conduira les aveugles même "par un chemin qu'ils ne connaissent pas, et les fera marcher dans des sentiers qu'ils n'avaient point connus; Il réduira devant eux les ténèbres en lumière, et les choses tortues en choses droites." — "Confie-toi donc de tout ton cœur en l'Éternel, et ne t'appuie point sur ta prudence. Considère-le en toutes tes voies, et il dirigera tes sentiers." Esaïe XLII; Prov. III, 5, 6.—*Old Humphrey*.

Connaissance de soi-même.

Le précepte le plus commun de la philosophie, tant païenne que chrétienne, est celui de se connaître soi-même; et il n'y a rien en quoi les hommes se soient plus accordés que dans l'aveu de ce devoir: c'est une de ces vérités sensibles qui n'ont point besoin de preuve, et qui trouvent dans tous les hommes un cœur qui les sent et une lumière qui les approuve. Quelque agréable qu'on s'imagine l'illusion d'un homme qui se trompe dans l'idée qu'il a de lui-même, on le trouve toujours malheureux d'être trompé, et on est au contraire pénétré du sentiment qu'un poète a exprimé dans ces vers:

Qu'un homme est méprisable à l'heure du trépas,
Lorsque ayant négligé le seul point nécessaire,
Il meurt connu de tous, et ne se connaît pas!

Il faut faire d'autant plus d'état de ces principes, dans lesquels les hommes se trouvent unis par un consentement si unanime, que cela ne leur arrive pas souvent. Leur humeur vaine et maligne les a toujours portés à se contredire les uns les autres, quand ils en ont eu le moindre sujet. Chacun a voulu ou rabaisser les autres, ou s'en distinguer, en disant quelque chose de nouveau, et en ne suivant pas simplement le train commun. Ainsi, il faut qu'une vérité soit bien claire, lorsqu'elle étouffe cette inclination, et qu'elle les contraigne à se réunir dans quelque maxime. Et c'est ce qui est arrivé à l'égard de celle-ci; car il ne s'est point trouvé de philosophe assez bizarre pour prétendre que l'homme devait éviter de se connaître; que si quelqu'un passait même jusqu'à cet excès, il ne le pourrait faire qu'en supposant que l'homme est si malheureux, et que ses maux sont tellement sans remède, qu'il ne ferait qu'augmenter son malheur en se connaissant soi-même; et ainsi il faudrait toujours se connaître, pour conclure même par ce bizarre raisonnement qu'il est bon de ne se connaître pas.

Mais ce qui est si étrange, c'est qu'étant si unis à avouer l'importance de ce devoir, ils ne le sont pas moins dans l'éloignement de le pratiquer. Car, bien loin de travailler sérieusement à acquérir cette connaissance, ils ne sont presque occupés toute leur vie que du soin de l'éviter. Rien ne leur est plus odieux que cette lumière qui les découvre à leurs propres yeux, et qui les oblige de se voir tels qu'ils sont. Ainsi, ils font toutes choses pour se la cacher, et ils établissent leur repos à vivre dans l'ignorance et dans l'oubli de leur état.—*Nicole*.

L'Egoïste.

Gnathon ne vit que pour soi, et tous les hommes ensemble sont à son égard comme s'ils n'étaient point. Non content de remplir à une table la première place, il occupe lui seul celle de deux autres ; il oublie que le repas est pour lui et pour toute la compagnie ; il se rend maître du plat, et fait son propre de chaque service ; il ne s'attache à aucun des mets qu'il n'ait achevé d'essayer de tous : il voudrait pouvoir les savourer tous, tout à la fois ; il ne se sert à table que de ses mains, il manie les viandes, les remanie, démembré, déchire, et en use de manière qu'il faut que les conviés, s'ils veulent manger, mangent ses restes ; il ne leur épargne aucune de ses malpropretés dégoutantes, capables d'ôter l'appétit aux plus affamés : les jus et les sauces lui dégoutent du menton et de la barbe ; s'il enlève un ragout de dessus un plat, il le répand en chemin dans un autre plat et sur la nappe, on le suit à la trace ; il mange haut et avec grand bruit ; il roule les yeux en mangeant, la table est pour lui un râtelier. Il écarte ses dents, et continue à manger. Il se fait quelque part où il se trouve, une manière d'établissement, et ne souffre pas d'être plus pressé au sermon ou au théâtre que dans sa chambre. Il n'y a, dans un carrosse, que les places du fond qui lui conviennent ; dans toute autre, si l'on veut l'en croire, il pâlit et tombe en faiblesse. S'il fait un voyage avec plusieurs, il les prévient dans les hôtelleries, et il suit toujours, se conserver dans la meilleure chambre, le meilleur lit. Il tourne tout à son usage : ses valets, ceux d'autrui courent dans le même temps pour son service ; tout ce qu'il trouve sous sa main lui est propre, hardes, équipage. Il embarrasse tout le monde, ne se contraint pour personne, ne plaint personne, ne connaît de maux que les siens, que sa réputation et sa bile, ne pleure point la mort des autres, n'appréhende que la sienne qu'il méhériterait volontiers de l'extinction du genre humain.

LABRUYERE.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

ABSENCE DE NOUVELLES-POLITIQUES.— Les affaires politiques du Canada sont, depuis assez longtemps, dans un état presque complet de stagnation. Comme nous préférons penser le bien plutôt que le mal, nous supposerions que le gouvernement emploie ses loisirs actuels à des réflexions sérieuses relativement aux mesures à prendre, aux lois à passer, et aux améliorations nécessaires au bien-être du pays, si ce gouvernement s'était montré plus préoccupé des intérêts de la patrie. Mais, après l'avoir vu à l'œuvre, cette supposition ne nous est pas permise. Ce serait être trop charitable.

UN HOMME CHARITABLE.— Un monsieur de la Louisiane a émancipé trente esclaves, qu'il envoie à ses frais en Afrique. Il les a accompagnés lui-même jusqu'à la Nouvelle-Orléans où ils se sont embarqués et leur a lui-même distribué des vêtements, d'autres effets et des ustensiles divers propres à leur rendre le voyage agréable et à contribuer à leur succès dans leurs nouvelles demeures. Cet acte d'humanité et de charité est bien digne d'éloges et est une protestation éloquente contre l'iniquité de l'esclavage.

BESOIN DE LIBERTÉ RELIGIEUSE SENTIE EN ESPAGNE.— Le journal progressiste de Madrid, *El Clamor*, s'est prononcé en faveur de la liberté religieuse. Il montre qu'il serait dans l'intérêt de l'Espagne de proclamer la liberté de culte, car sans cette liberté, dit-il, les capitalistes qui ne sont pas

catholiques, nous quittent et vont s'établir en France et en Angleterre. L'intolérance est, selon ce journal, une des principales causes de la décadence de ce pays.

JOURNAUX.— Le *Journal d'Education* du Haut-Canada nous paraît bien remplir sa mission et nous pouvons le recommander vivement à ceux qui lisent l'anglais et s'intéressent aux matières dont il traite. Le prix de l'abonnement n'est que 5 chelins par année.— Nous ferons le même éloge du *Journal d'Agriculture* du Bas-Canada, auquel chaque cultivateur canadien devrait s'abonner.— Nous avons reçu l'*Ottawa Citizen*, nouveau journal qui se publie en anglais chaque semaine à Bytown, H. C. Cette feuille contient, outre les annonces, utiles surtout aux gens de l'endroit, une assez grande variété de matières qui le rendent intéressant. L'abonnement est de 15 chelins par année.

MISSIONS ROMAINES.— L'*Examiner* de Toronto publie le programme suivant d'une grande fête, qui devait avoir lieu en Californie en mémoire de la fondation d'une mission romaine. " La vénérable fête anniversaire de l'établissement de la Mission Dolores commencera à la Mission, vendredi le 5 octobre. A 10 heures du matin un grand combat de taureaux aura lieu dans l'arène préparée pour la circonstance. Douze taureaux combattront selon l'ancienne coutume de l'Espagne. . . . Dimanche, 6 octobre une grand'messe sera célébrée le matin ; le soir les combats de taureaux du jour précédent auront lieu de nouveau, puis un combat de taureaux sauvages avec un ours gris. Après cela viendront les courses de chevaux.

Mission Dolores, 2 octobre, 1850."

Il n'est pas besoin de longs commentaires : chacun peut se faire une idée assez juste de ce qu'est un clergé qui fait célébrer de telles fêtes ; chacun peut facilement s'imaginer jusqu'à quel point il doit être dégradé et méprisable.

ASSEMBLEE ANTI-PAPALE.— Les Italiens de Londres se sont assemblés dernièrement pour exprimer leurs sentiments sur la papauté. Les résolutions qu'ils ont votées sont une protestation énergique contre le pouvoir temporel du pape, qu'ils considèrent comme une des plus fatales calamités de l'Italie, en même temps qu'elles expriment leurs remerciements aux Anglais pour leur hospitalité et leurs cordiales sympathies au sujet de l'agression papale.

Cour Criminelle.—Sentences.

—Hilaire Patenaude et W. Marven, Mary Ann Carr, Bridget Kelly, Louis St. Jean, W. Johnson, 1 mois de prison chacun, pour larcin.—Francis McNaulty, 4 mois de prison, pour larcin.—Maxime Dagenais, Ludger Bazilier, Andrew Robertson, Martin Quin, Frs. Bohemier, Marguerite McCobe, chacun 3 mois aux travaux forcés, pour larcin.—Frs. Chartrand, 6 mois de prison, pour larcin.—Ant. Desrochers, Magloire Lefebvre, Louis Baker, Frs. Dubé, James McGill, chacun 3 ans de pénitencier, pour larcin.—Chs. Bryant, Robert Curran, chacun 3 ans de pénitencier pour vol de cheval.—Pat. Keefe, 3 ans de pénitencier pour vol de cordes.—Jos. McCullum, pour vol, 24 heures de prison (le prisonnier ayant été emprisonné durant 6 mois).—Emilie Brisebois, pour avoir essayé de faire passer un faux billet de banque, 6 mois d'emprisonnement (la prisonnière ayant déjà été emprisonnée durant 6 mois).—Montt.

NARCISSE CYR, Rédacteur et Propriétaire.

V. LABELLE, Imprimeur.